



ASSOCIATION DES STATIONS DE SKI DU QUÉBEC

Le 18 janvier 2017

Madame Véronique Dubois

Secrétaire

Régie de l'Énergie

Tour de la Bourse

800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55

Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : R-3972-2016 Mémoire de l'Association des stations de ski du Québec

Madame,

C'est avec beaucoup d'anticipation que l'Association des stations de ski du Québec (ASSQ) vous soumet son mémoire concernant les avis susceptibles d'améliorer les pratiques tarifaires dans le domaine de l'électricité et du gaz naturel ainsi que les documents afférents à son dépôt.

Lorsque le gouvernement a décidé, en 1997, de mettre fin à la tarification dédiée à la fabrication de neige, mise en place dans les années 1980 et qui avait grandement contribué à la modernisation des stations, celles-ci ont dû assumer, chaque année depuis, des hausses annuelles de 8%, en plus de l'indexation courante. Cette situation a affecté non seulement leurs coûts d'opération, mais surtout la capacité des stations à se moderniser et même, pour certaines, de poursuivre leurs activités.

La présentation au printemps dernier de la nouvelle politique énergétique 2030 du Gouvernement du Québec a procuré un certain espoir aux dirigeants des stations de ski en vue d'améliorer les conditions de services qui lui sont consentis par Hydro-Québec. Dans un contexte où les changements climatiques forcent les stations de ski à s'adapter et dépendre davantage de l'électricité pour accroître sa production de neige et être en mesure d'offrir des pentes enneigées aux adeptes de ski et de planche à neige, il est primordial de mettre en place des mesures pour appuyer cette industrie, si névralgique à de nombreuses régions en période hivernale, où l'emploi est souvent précaire.

Permettez-nous d'indiquer à la Régie de l'énergie du Québec que nous accueillons avec joie la prise de position du premier ministre du Québec, Monsieur Philippe Couillard, à l'égard des stations de ski, pour lesquelles il souhaite une réduction des tarifs d'électricité au démarrage de la saison de ski afin d'accroître la production de neige, tel qu'indiqué dans la publication du 23 décembre dernier du quotidien *La Tribune*.

...2

Nous espérons que votre organisation saura reconnaître le profil unique de notre industrie et répondre favorablement à l'appel du premier ministre ainsi qu'aux demandes répétées par les stations de ski pour mettre en place des conditions de service adaptées à la réalité de l'industrie. Les changements climatiques ont maintenant amplifié la pression sur la fabrication de neige et entraîné un déplacement des périodes de production. Malheureusement, la fabrication de neige est découragée au Québec par la « prime de puissance » associée à une consommation de courte durée.

Il va sans dire que les stations de ski n'œuvrent pas en marge de la société et qu'elles comprennent les enjeux d'équité à travers les différentes clientèles d'Hydro-Québec. C'est pourquoi, l'ASSQ a formulé des propositions à l'intérieur du mémoire qui tiennent compte des défis de rentabilité de la société d'État, de son souci de favoriser une plus grande efficacité énergétique et qui prennent en considération les périodes de pointe qui la forcent à accroître sa capacité de distribution ou encore de s'approvisionner sur les marchés externes. Les stations de ski demandent des mesures qui permettront de simplifier la tarification liée à sa consommation d'électricité, faisant en sorte d'améliorer la gestion de leur performance électrique. Elles souhaitent par ailleurs des conditions tarifaires adaptées à la réalité d'aujourd'hui et qui ne fragilisent pas davantage leur santé financière.

En terminant, l'Association des stations de ski du Québec qui regroupe l'ensemble des stations québécoises, lesquelles desservent 1,4 million de skieurs québécois et soutiennent plus de 12,000 emplois directs, vous offre sa pleine collaboration dans le processus d'analyse qui vous occupe.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et vous prions d'agréer, Madame la Secrétaire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Yves Juneau
Président-directeur général
Association des stations de ski du Québec,